

## **Contrat Territorial Eau et Climat « Aisne Vesle Suippe »**

-

### **Synthèse de l'évolution de l'état quantitatif des nappes et cours d'eau en 2021**

**Date : Juin 2022**

## I. Introduction

Le document présentera la synthèse des éléments permettant d'illustrer l'état quantitatif des nappes se situant sur le bassin du SAGE Aisne Vesle Suipe.

Dans un premier temps, les niveaux piézométriques des nappes du territoire seront présentés.

Puis dans un second temps, un bilan des relevés des écoulements annuels des eaux superficielles sera produit sur le territoire. En effet, les relations nappes-cours d'eau sont étroites, notamment dans cette région où la résurgence de la nappe de la Craie alimente certains cours d'eau.

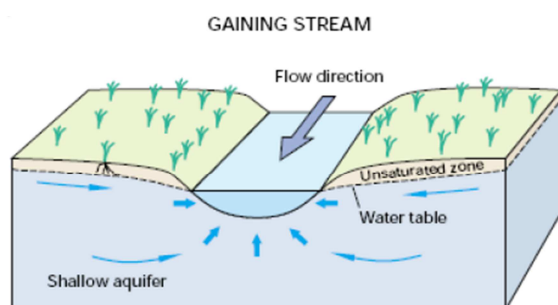


Image 1 : Schéma d'une résurgence de nappe alimentant un cours d'eau

(source : Winter T.C., Harvey J.W., Franke O.L. (1998) - Ground Water and Surface Water A Single Resource. U.S. Geological Survey Circular 1139, Denver, Colorado)

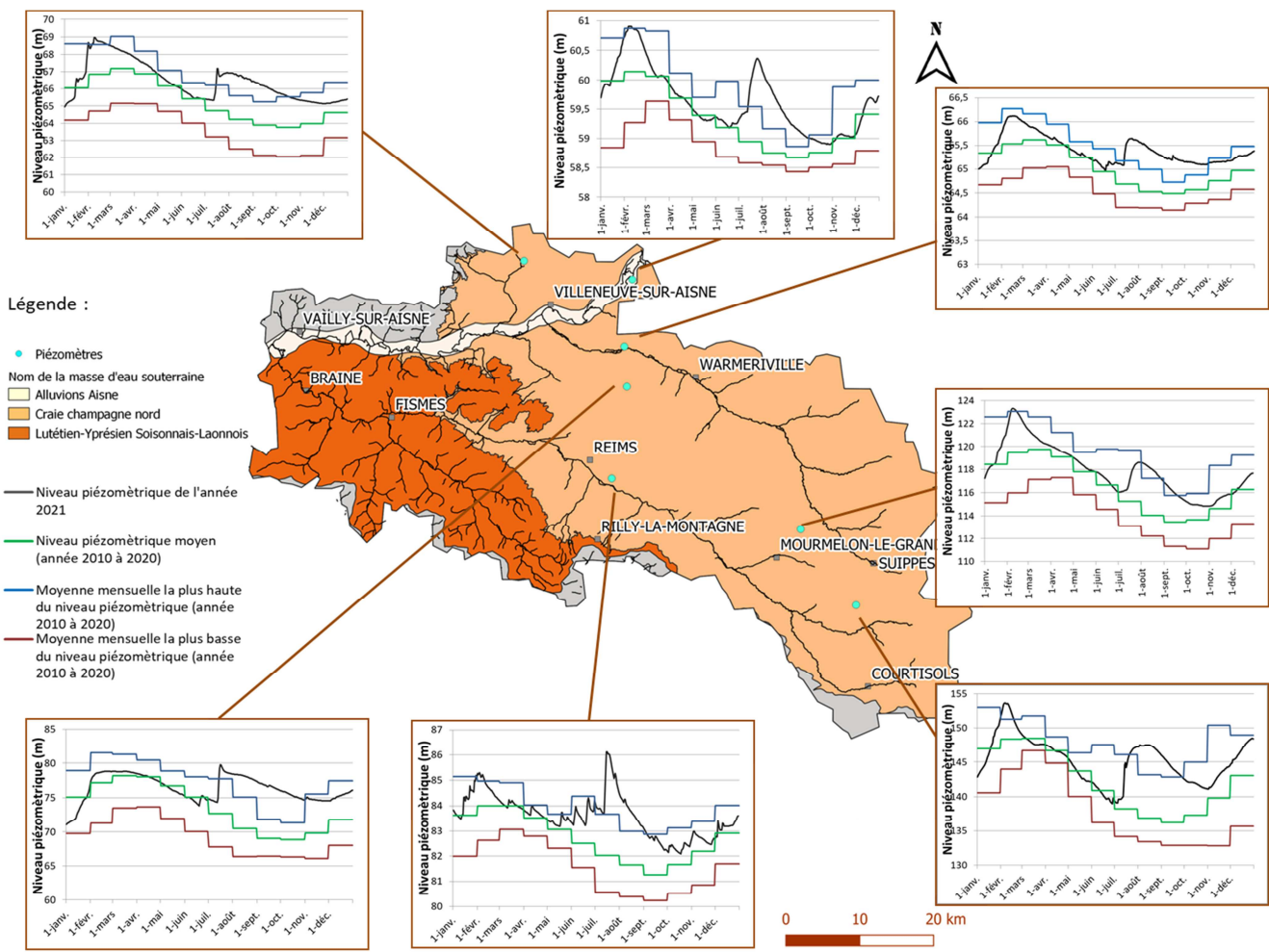
## II. L'état quantitatif des nappes souterraines

Trois nappes occupent le territoire du SAGE Aisne Vesle Suipe, la nappe de Craie de Champagne Nord, la nappe Lutétien-Yprésien du Soissonais-Laonois et la nappe d'accompagnement de l'Aisne (cf cartographie ci-dessous)

La nappe de Craie de Champagne Nord recouvre 2/3 du territoire. Lors de la prospective de 2019 de l'état des nappes, cette dernière avait été déclarée comme à risque de ne pas atteindre le bon état quantitatif pour 2027.

Sur le territoire du SAGE, les prélèvements d'eau se font presque exclusivement dans les nappes et influent sur leur niveau et par conséquent sur le débit des cours d'eau ; ces derniers étant en partie issus du débordement de nappe.

Il est donc important de suivre régulièrement l'évolution de ces nappes.



Source données : Banque de données ADES

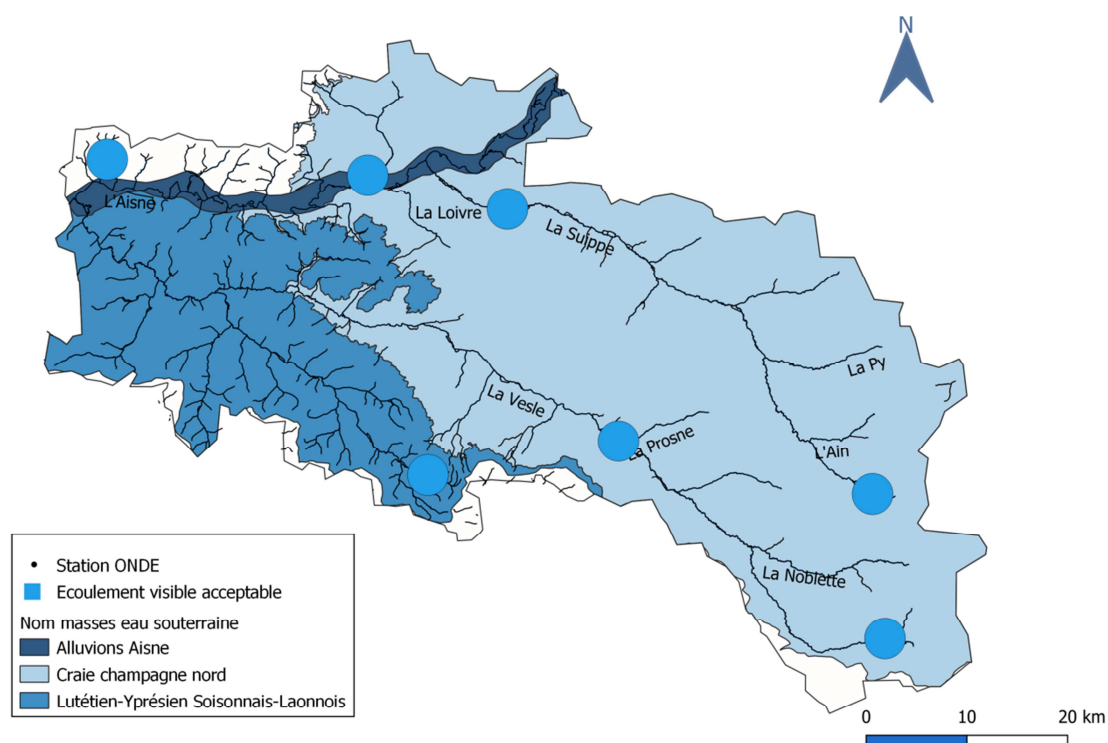
**Observations :**

- Les réserves des nappes au début de l'année 2021 étaient inférieures au niveau moyen mensuel relevé sur 10 ans pour toutes les stations du territoire du SAGE.
- A partir de février, le niveau de la nappe se situait au-dessus de la moyenne mensuelle suite à une forte recharge. Cette remontée de nappe a certainement été provoquée par les fortes précipitations du mois de janvier.
- La décharge de la nappe était précoce et celle-ci a diminué jusqu'en juillet en suivant approximativement les moyennes mensuelles.
- Suite à un mois de juillet très pluvieux par rapport aux moyennes saisonnières, les sondes ont relevé une hausse du niveau de la nappe. Certaines stations constatent un niveau supérieur à la moyenne mensuelle la plus haute recensée sur 10 ans.
- Suite à cet épisode, la recharge des nappes est tardive : 1 à 2 mois de retard par rapport aux relevés habituels selon les stations.
- Fin 2021, les niveaux piézométriques de la nappe sont supérieurs à la moyenne mensuelle de ces dix dernières années.

### III. L'état quantitatif des eaux superficielles

L'état quantitatif des nappes peut être illustré par l'écoulement des cours d'eau. Trois organismes (OFB, CCRS, SIABAVES) permettent le suivi sur le territoire de ces écoulements selon 4 modalités (écoulement visible acceptable, écoulement visible faible, écoulement non visible, assec). Le débit faible correspond à un débit ne permettant plus d'assurer un bon fonctionnement du cours d'eau.

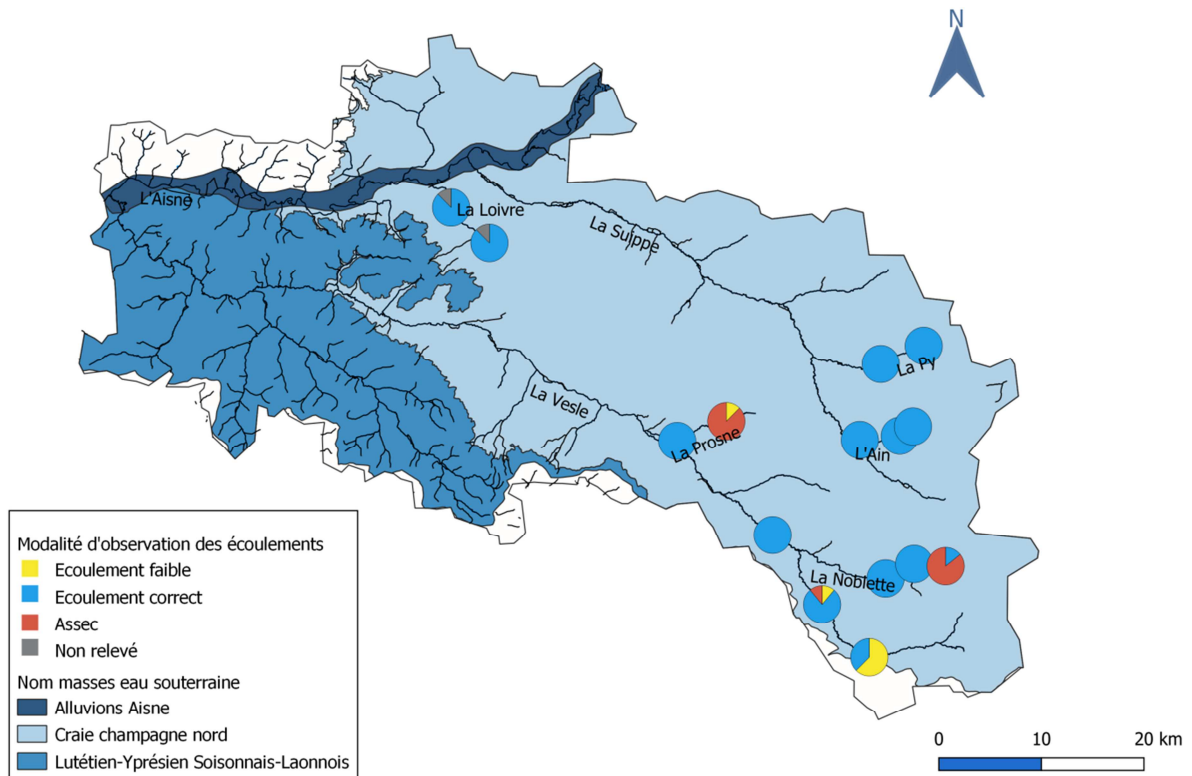
L'outil ONDE (Observatoire National Des Etiages) permet le suivi de quelques stations situées sur les eaux superficielles une à deux fois par mois lors des périodes d'étiages (variables selon les années). Ces relevés sont effectués par les agents de l'OFB (Office Français de la Biodiversité)



Source de données : OFB

Observation : aucun assec n'a été relevé cette année via l'outil ONDE.

Depuis mai 2021, le SIABAVES et la CCRS (Communauté de commune de la région de Suippes) ont permis d'agrandir le nombre de stations suivies en relevant les mêmes modalités et périodes que l'outil ONDE.



Source données : CCRS et SIABAVES

Observations :

- 12 stations d'observation n'ont pas relevé d'assec.
- Les cours d'eau suivis sur le bassin de la Suippe et le cours d'eau, la Loivre, ont eu un écoulement correct tout au long des 7 mois de campagne de relevés.
- Les cours d'eau en tête de bassin de la Vesle ont connu plus de périodes d'assec que les cours d'eau en aval lors de la période de relevés.
- En amont du bassin de la Vesle, des faibles niveaux d'écoulement ont été recensés de juin à octobre (5 mois). La station aval a été impactée sur deux mois : septembre et octobre. La recharge de la nappe en juillet-août peut avoir retardé l'assec.
- La station amont de suivi de la Prosne est en assec depuis juin 2021 et observait un écoulement faible en mai 2021.
- La station en tête de bassin de la Noblette, a relevé 6 assecs et un écoulement acceptable au mois d'août. Cette mise en eau peut être la conséquence de la résurgence de la nappe suite aux fortes précipitations de juillet.

#### IV. Conclusion

En conclusion, le niveau de la nappe en janvier 2021 était plus faible que les moyennes mensuelles relevées sur 10 ans. Les précipitations ont permis de maintenir un niveau supérieur à la moyenne mensuelle calculée sur 10 ans et ceci toute l'année. Un évènement pluvieux particulier en juillet a fait augmenter le niveau de la nappe. Le niveau de nappe de certaines stations était au-dessus de la

moyenne mensuelle la plus haute recensée ces 10 dernières années. La recharge des nappes a été tardive mais le niveau de la nappe reste supérieur à la moyenne en fin d'année 2021.

Concernant les eaux de surfaces, seuls les cours d'eau en tête de bassin ont été impactés par la baisse du niveau de la nappe cette année. La Prosne est un cours d'eau qui subit régulièrement des assecs naturels, c'est le cas aussi pour l'amont de la Vesle.